

45 | 2010

Langue française, identité(s) et école(s) : le cas de la minorité catholique au Levant (milieu XIX^e-XX^e siècles). Représentations identitaires et apprentissage des langues : Europe, bassin méditerranéen (XVI^e-XX^e siècles)

Le français aux Pays-Bas (XVII^e-XIX^e siècles) : de la langue du bilinguisme élitare à une langue du plurilinguisme d'éducation

Madeleine Van Strien-Chardonneau et Marie-Christine Kok Escalle



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/dhfles/2448>

DOI : 10.4000/dhfles.2448

ISSN : 2221-4038

Éditeur

Société Internationale pour l'Histoire du Français Langue Étrangère ou Seconde

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2010

Pagination : 123-156

ISSN : 0992-7654

Référence électronique

Madeleine Van Strien-Chardonneau et Marie-Christine Kok Escalle, « Le français aux Pays-Bas (XVII^e-XIX^e siècles) : de la langue du bilinguisme élitare à une langue du plurilinguisme d'éducation », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* [En ligne], 45 | 2010, mis en ligne le 20 novembre 2014, consulté le 27 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/dhfles/2448> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/dhfles.2448>

Ce document a été généré automatiquement le 27 mai 2021.

© SIHFLES

Le français aux Pays-Bas (XVII^e-XIX^e siècles) : de la langue du bilinguisme élitare à une langue du plurilinguisme d'éducation

Madeleine Van Strien-Chardonneau et Marie-Christine Kok Escalle

- 1 Les Pays-Bas septentrionaux (protestants) se sont séparés de l'Espagne et ont, par l'Union d'Utrecht de 1579, formé la République des Provinces-Unies qui sera particulièrement florissante aux XVII^e et XVIII^e siècles. Au XIX^e siècle, le Royaume des Pays-Bas tel qu'il existe encore aujourd'hui depuis 1830 et la séparation des provinces méridionales ayant donné naissance à la Belgique, a été créé après la période révolutionnaire qui a vu se succéder la République batave (1795-1806), le Royaume de Hollande de Louis Bonaparte (1806-1810) et l'annexion à l'Empire napoléonien (1810-1813).

Le contexte

Qui parle et apprend le français ?

- 2 La pratique et l'enseignement du français aux Pays-Bas sont ancrés dans une longue tradition, le français étant pour des élites plus ou moins larges au long des siècles, la langue commune, une langue seconde, avant de devenir une langue étrangère, discipline scolaire obligatoire au XIX^e siècle. Ainsi, des personnes appartenant à diverses communautés ont le français en partage : les gens de la cour de Bourgogne au Moyen-Âge et à la Renaissance, les francophones d'origine qui, du XVI^e au XVIII^e siècle, sont venus s'établir aux Pays-Bas pour des raisons de conviction religieuse ou intellectuelle, les Néerlandais qui mènent et animent le pays sur le plan politique et économique, patriciens, aristocrates et bourgeoisie marchande, enfin au XIX^e siècle, les

écoliers et les enfants de la bourgeoisie qui feront des études secondaires modernes. W. Frijhoff a parlé de la « francisation »¹ des Provinces-Unies aux XVI^e-XVIII^e siècles.

- 3 La langue française « entre dans l'aire culturelle du Nord comme une des langues de la cour comtale »² dès la fin du XIII^e siècle, et devient, un siècle plus tard, la langue parlée à la cour des ducs de Bourgogne avec l'acquisition du comté de Flandre en 1384. Langue de la noblesse, elle va devenir, au fil des siècles, une langue partagée par divers groupes sociaux-culturels qui en font une langue seconde.
- 4 Langue des réfugiés³, le français va se répandre dès le XVI^e siècle dans les Pays-Bas septentrionaux ; c'est la langue des Wallons du premier Refuge – réformés fuyant devant les persécutions à partir de 1521 – et celle des huguenots du second Refuge, définitivement chassés par l'édit de Fontainebleau qui en 1685 révoque l'édit de Nantes. Aussi, voit-on encore au XIX^e siècle, la Hollande de la seconde moitié du XVII^e siècle comme un pays où l'emploi de la langue française serait universel (A. Sayous⁴), s'appuyant sur des exemples comme celui de Saint-Évremond (1614-1703) qui, « passant les dernières années de son exil en Hollande, ne se donna pas la peine d'apprendre le hollandais ». Sayous⁵ réfère aussi à Bayle qui constate, en 1684, que le français est plus entendu que le latin par les gens de lettres. Ainsi,

La langue française est si connue en ce pays-ci que les livres français y ont plus de débit que tous les autres ; il n'y a guère de gens de lettres qui n'entendent le français, quoiqu'ils ne le sachent pas parler. Le latin n'est pas si connu ; c'est pour cela que M. Jurieu fait à présent toutes ses leçons en français, afin d'avoir pour auditeurs les gens mêmes qui n'entendent pas le latin. (*Nouvelles lettres de Bayle*, t. II : 20)

- 5 L'accueil des réfugiés francophones pour cause de religion par les autorités néerlandaises, les villes facilitant l'implantation des réfugiés, va permettre la diffusion du français d'une part par l'église wallonne et d'autre part par les écoles que ces immigrants vont contribuer à multiplier dès le XVI^e siècle pour les besoins d'éducation de leurs enfants.
- 6 Le français restera longtemps la langue des descendants de ces réfugiés wallons et huguenots dont les noms se retrouvent encore dans la population néerlandaise. Au XIX^e siècle, A. Bosboom-Toussaint (1812-1886) note dans son autobiographie⁶ que sa mère, descendante de Français du Refuge, donnait l'impression non d'une Hollandaise mais bien d'une Française (avec sa passion, sa légère insouciance, toute sa façon d'être et de penser la vie) ; celle-ci, ayant dû quitter Leyde pour Alkmaar, ville de la Hollande septentrionale, ne s'y serait jamais sentie chez elle à cause de l'absence d'église wallonne. Le français était pour elle la langue de la religion et il lui était impossible de prier en néerlandais. Le sentiment d'appartenir à une communauté linguistique et religieuse tout à la fois s'est manifesté très longtemps aux Pays-Bas, jusque tard dans le XX^e siècle, et même encore aujourd'hui dans les 14 églises wallonnes du pays⁷, la communauté religieuse donnant les moyens de conserver la langue. Déjà Cuvier et Noël⁸, dans leur rapport de 1811, soulignaient le rôle des églises wallonnes dans l'enseignement du français :

Les églises réformées wallonnes, composées, pour la plus grande partie, de descendants de réfugiés, ont cela de particulier, que l'on enseigne le français dans leurs écoles de diaconie : c'est un hommage que ces familles malheureuses ont constamment rendu à leur ancienne patrie. (35)
- 7 Les Refuges religieux se doublent du Refuge savant avec la présence aux Pays-Bas de Descartes, Bayle, Le Clerc, Voltaire, qui ont « joué un rôle certain dans

l'internationalisation de la science hollandaise par le biais du français »⁹. La République des lettres donne au français un statut international.

8 En relation étroite avec le Refuge savant, on voit se développer au milieu du XVII^e une presse francophone florissante qui va se maintenir jusque dans le second tiers du XVIII^e siècle¹⁰. De nombreux Français qui trouvent pour des raisons diverses – pas seulement religieuses – refuge en Hollande deviennent journalistes. Et à leur suite, des Néerlandais se mettent aussi à publier des journaux en français, comme Justus van Effen (1684-1735), qui débute dans le journalisme en lançant dans le premier tiers du XVIII^e siècle un périodique inspiré par les Spectateurs anglais de Steele et Addison, *Le Misanthrope* (1711-1712), et rédigé en français.

9 Aux XVII^e et XVIII^e siècles, le français n'est pas seulement la langue des réfugiés protestants, mais il est aussi langue de communication dans les négociations commerciales et diplomatiques. Ainsi, dans sa description de la République des Provinces-Unies au début du XVIII^e siècle, Janiçon¹¹ précise que :

La langue française y est aussi fort en usage, par le grand nombre de Français protestants qui s'y sont réfugiés, depuis la Révocation de l'Édit de Nantes en 1685. Et, comme toutes les négociations entre la République et les autres puissances de l'Europe se font presque toutes aujourd'hui en français, il n'y a point de membre de la Régence, qui ne se pique de savoir cette langue, et de la faire apprendre à ses enfants. Les négociants et les autres bourgeois ont la même ambition. (I : 12-13)

10 Langue de l'éducation, le français est enseigné comme langue seconde autant pour les garçons de l'aristocratie et de la bourgeoisie que pour les filles. C'est en effet, la langue de la civilité aristocratique et de la formation de l'esprit tant au siècle d'or qu'au siècle des Lumières. C'est la langue que les jeunes gens utilisent lors de leur formation dans « le Grand Tour¹² » aux XVII^e et XVIII^e siècles. Et comme le mentionne Halma dans la préface de son dictionnaire français-néerlandais publié en 1710¹³ et concurrençant celui de Marin¹⁴ :

La langue française est devenue une partie essentielle de l'éducation dans la République des Pays-Bas Unis. Il en est même plusieurs emplois que l'on ne peut obtenir sans la connaissance de la langue.

11 L'ouvrage au titre original de B. Piélat, *L'Antigrammaire*, 1672 [1673] s'adresse manifestement à ceux qui ne suivent pas les études classiques et ne connaissent donc pas le latin, comme en témoigne l'Avertissement du libraire :

Le Libraire aux Messieurs & Dames d'Amsterdam, & des autres Villes d'Holande, qui desirent d'apprendre la Langue Françoisse, & particulièrement aux Personnes de Negoce, qui sçavent quel est le profit, l'honneur & le plaisir de parler les Langues étrangères.

12 Langue du commerce international, le français, utilisé par les négociants, est la langue de l'enseignement des disciplines maritimes et commerciales dans les écoles dites françaises, créées dès le début du XVI^e siècle, pour former les jeunes gens. Les négociants qui soulignent l'utilité de la langue française pour la vie professionnelle, sont réservés quant à son usage dans la vie quotidienne, se démarquant de la culture des classes dirigeantes dont la francisation est vue comme « synonyme de mollesse, de préciosité et de maniérisme [...] par opposition aux antiques et robustes vertus bataves symbolisées par l'utilisation de la langue néerlandaise »¹⁵. Langue des révolutionnaires lorsque les troupes françaises installent la République batave en 1795, devenant langue de l'occupant pendant le Royaume de Hollande (1806-1810) puis l'annexion à l'Empire

(1810-1813), le français a marqué fortement les structures administratives et juridiques du pays.

- 13 Au XIX^e siècle, le français fera partie de la formation scolaire, à l'école primaire néerlandaise créée par la loi de 1806, puis sera l'une des trois langues obligatoires enseignées à l'école secondaire moderne pour garçons et filles (HBS et MMS) dès 1863. En revanche il faudra attendre 1884 pour qu'une chaire de français soit créée dans une université néerlandaise, à Groningue.

Enseignants, manuels, écoles

- 14 C'est dans le cadre domestique que se fait l'apprentissage du français pour les enfants de l'aristocratie et du patriciat, avec un précepteur ou une gouvernante francophone. Dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, on semble préférer les Suisses qui n'ont pas la réputation de frivolité et de mauvaises mœurs des Français¹⁶.

- 15 L'apprentissage du français se fait également dans le cadre de l'école dite française pour les jeunes enfants de 6 à 10 ans mais aussi pour les garçons et filles de 10 à 18 ans. Ces écoles, avec ou sans pensionnat, nées avec la migration protestante au cours du XVI^e siècle et destinées aux enfants de la petite et moyenne bourgeoisie, existent jusqu'au milieu du XIX^e siècle¹⁷.

- 16 Le maître ou la maîtresse d'école est aussi maître de langue comme l'est le précepteur ou la gouvernante. Souvent ces maîtres se veulent experts en plusieurs langues¹⁸ et en plusieurs matières ; ainsi Berlaimont est un « maître dont le mérite essentiel est de connaître les huit langues que ses lecteurs – marchands et négociants qui courent les foires internationales – devront apprendre pour pouvoir voyager » (Aubert, *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 11 : 18). Barthélemy Piélat, natif d'Orange, se présente comme « professeur de langues hébraïque, grecque, latine, italienne, française, allemande, hollandaise et anglaise », de même que de rhétorique, de philosophie, théologie et médecine ; il se veut exigeant sur la compétence des enseignants :

Je veux qu'ils [les maîtres] soyent originaires du lieu où leur langue se prononce bien purement ou qu'ils possèdent parfaitement bien une langue étrangère s'ils se meslent d'enseigner. (*L'Antigrammaire*, 1672-1673 : 60)

- 17 Plus tard, Ebrard du Casquet, maître d'école française à Dordrecht de 1791 à 1794, enseigne le français mais aussi l'anglais, l'allemand et l'italien¹⁹.

- 18 Les compétences des femmes francophones qui éduquent les enfants dans les familles mêmes ou dans les écoles sont parfois mises en doute ; les demoiselles peuvent être critiquées, car :

Les Hollandais, si disposés en faveur de la France, semblent en général se contenter du rebut des femmes de cette nation. Cabotines vieilles, filles de joie disgraciées, chambrières congédiées, jeunes veuves qui n'ont jamais été mariées etc., voilà pour la plupart ces « Mademoiselles » tant honorées en Hollande. (*Bijdragen tot het Menselijk Geluk*, Utrecht et Amsterdam, v. 1790, I : 277)

- 19 Elles peuvent toutefois être louées par ceux qui bénéficient de leur enseignement, comme c'est le cas dans la famille van Lennep où Jeanne Wägeli, gouvernante suisse, travaille de 1783 à 1814 et dont il est dit :

C'était une femme d'un esprit et d'un talent singuliers, au goût fin et aux compétences étendues et elle connaissait à fond les meilleures productions de la

littérature française classique. Elle en savait par cœur nombre des plus beaux passages et les récitait volontiers avec la fermeté et l'intonation requises. (Van Lennep, *Het Leven van Mr Cornelis van Lennep en mr. David Jacob van Lennep*. Amsterdam, 1865, III : 3)

- 20 Les deux citations ci-dessus illustrent bien le rejet progressif des gouvernantes françaises au profit des Suisses. On peut également avancer que les Suisses sont plus aptes à enseigner plusieurs langues et répondent donc au besoin de plurilinguisme dans un pays où le cosmopolitisme a valeur de référence. Au XIX^e siècle, on demande aux gouvernantes non seulement d'avoir des compétences en langues étrangères pour pouvoir enseigner la langue du quotidien domestique qu'est le français, leur langue maternelle, et de donner des cours d'anglais et d'allemand²⁰, mais on leur demande aussi une formation pédagogique, comme celle que délivre l'institut d'Yverdon selon la méthode Pestalozzi²¹.
- 21 Les maîtres de langues et les maîtres d'école mettent à la disposition de leurs élèves des manuels pour apprendre la langue française (et éventuellement le néerlandais), manuels qui se multiplieront aux Pays-Bas dès la fin du XVI^e siècle²².
- 22 Certains ouvrages sont destinés à l'usage domestique, d'autres à un usage scolaire. Certains s'adressent à un public de jeunes adultes, d'autres à des enfants. Si les plus grands enfants sont concernés par les manuels scolaires, de nombreux recueils sont explicitement composés pour les tout petits enfants et parfois même pour les filles dès le XVI^e siècle. En témoignent les titres évocateurs comme *Le Perroquet mignon des petits enfants, françoys-flamen* (1601) de Gabriel Meurier ou sa *Guirlande des jeunes filles en françoys et flamen* (1606 [1587]). Au XIX^e siècle, ce seront les *Historiettes et conversations à l'usage des enfans qui commencent à épeler et de ceux qui commencent à lire un peu couramment* (Madame de V. 1804), les *Nouveaux petits poèmes pour le jeune âge* (Verenet 1839), les *Causeries enfantines* de Verenet (1872) ou encore le *Nouveau choix d'une centaine de fables à la portée de la jeunesse* (Engelberts Gerrits 1834) et, du même auteur, les *Fleurs de poésie française des 17^e, 18^e et 19^e siècles* (1830, 1860).
- 23 D'autres manuels sont appelés *méthode* ou *grammaire*. La *méthode ou méthode familière* de Pieter Marin sera rééditée²³ au long des siècles (de 1698 à 1873) avec la particularité de proposer une progression dans l'apprentissage²⁴ d'une part, de proposer l'apprentissage de deux langues²⁵ (le français et le néerlandais) d'autre part. Ces ouvrages contiennent des dialogues à apprendre par cœur, des listes de vocabulaire, des textes donnés comme exercices de lecture et/ou de traduction, des éléments de grammaire avec l'énoncé de règles et des exemples²⁶, tous supports d'apprentissage qui se complètent. Des modèles de lettres, à objet professionnel (commerce) ou social (relation filiale ou amoureuse) s'y ajoutent ou bien font parfois à eux seuls l'objet de recueil épistolographique. Au XIX^e siècle, ce sont surtout les livres de lecture qui se multiplient, recueils de morceaux choisis retenus pour la beauté du style et le contenu moral et éducatif, des choix dont les auteurs reconnaissent l'objectif (avis au lecteur, préface).
- 24 Le rapport Cuvier souligne l'importance de l'héritage des écoles françaises dans la Hollande du début du XIX^e siècle :
- Ainsi dans toute la Hollande, les jeunes gens destinés au commerce, aux fabriques, à l'administration ou au militaire, ne fréquentent point les collèges ou écoles latines, mais se livrent jusqu'à l'âge où ils peuvent prendre leur état, à l'étude du français, de l'anglais, de la géographie, de l'arithmétique commerciale et de quelques notions peu solides d'algèbre et de géométrie. (51)

- 25 Alors que les écoles françaises de type primaire, et qui existent depuis le XVI^e siècle dans de très nombreuses petites et grandes villes des Provinces-Unies, vont peu à peu disparaître au XIX^e siècle, après la loi de 1806 sur l'enseignement primaire²⁷, les écoles françaises dont parle le rapport Cuvier sont de type secondaire et voient leur nombre croître au XIX^e siècle²⁸. Elles offrent une culture générale en français mais aussi une initiation aux langues et cultures modernes étrangères ; elles s'opposent à l'école latine par leur ouverture sur le monde moderne qu'apportent les disciplines comme l'histoire et la géographie, et toutes les matières préparant aux métiers du commerce et de la navigation. On y prépare les jeunes filles à leur future fonction d'épouse et de mère de famille : par exemple à l'école-pensionnat de A. B. van Meerten-Schilperoort (1778-1853), les six heures de leçons quotidiennes sont complétées par les lectures de la Bible et des ouvrages moraux, par les prières et les chants, par les leçons de piano, de musique et de dessin, et par divers travaux manuels, mais aussi par les leçons d'anglais et d'allemand. Dans les écoles françaises pour jeunes gens, on prépare aux métiers du commerce et de la navigation, les écoles latines préparant elles, à l'université. L'enseignement donné dans ces écoles françaises servira de modèle à l'enseignement secondaire moderne créé par la loi Thorbecke en 1863.
- 26 Cette loi de 1863 instituant l'enseignement secondaire moderne²⁹ pour la formation des enfants de la moyenne et haute bourgeoisie marchande (HBS pour les garçons et MMS pour les filles) va avoir une influence décisive sur le statut du français, en en faisant une des trois langues étrangères (français, anglais et allemand) enseignées dans le programme obligatoire de ces écoles secondaires. Le français va ainsi perdre peu à peu son statut de langue seconde, même si pour entrer dans cet enseignement secondaire, un examen de langue française est exigé.
- 27 Le français devient discipline universitaire grâce à la loi sur l'enseignement supérieur de 1876 qui crée les chaires de langues et littératures modernes, et c'est à Groningue que les premières chaires voient le jour (pour l'allemand en 1881, le français en 1884 et l'anglais en 1886). Si un des objectifs premiers de la fondation de ces chaires était de former des professeurs de langues pour le secondaire, c'est la philologie historique et comparative et non la didactique qui est au cœur de l'enseignement universitaire. Anton Gerard van Hamel (1842-1907) obtient en 1884 la chaire de langue et littérature françaises et est chargé d'enseigner les principes généraux de la philologie romane, dans une approche historique et comparative. L'enseignement de la langue moderne et de sa pratique est lui, entre les mains de lecteurs, et sera confié en 1907 pour la première fois à une femme, Marie Élise Loke (1870-1916). Van Hamel, disciple de Gaston Paris, considère longtemps sa chaire comme « un produit de luxe », « une chaire en l'air », étant donné que les études de langue romane, comme des langues germanique ou anglaise ne seront pas sanctionnées par un diplôme universitaire avant la création du statut académique de 1921.

Les usages du français

- 28 L'usage du français est à la fois symbolique et pratique. Il n'est pas sans effet sur l'identité de ceux qui l'utilisent comme langue seconde, autre langue maternelle ou langue étrangère. L'apprentissage et la pratique du français en situation de *néerlandicité* participe à façonner une image de soi et de l'autre, influence la construction et la perception de l'identité – linguistique, culturelle, sociale, nationale. Nous analyserons

d'abord le groupe constitué par les élites qui pratiquent le français comme langue seconde, pour un usage domestique, social ou professionnel, puis nous verrons comment l'éducation en français peut être associée à la modernité.

Langue des contacts internationaux

- 29 Depuis le XVII^e siècle (traité de Nimègue (1679), le français est la langue de la diplomatie, même s'il peut y avoir une concurrence du latin. Au début du XVIII^e siècle, c'est toujours le cas comme on a pu le voir dans le passage de Janiçon cité plus haut. Ce sera le cas pour tout le siècle et encore davantage pendant la période dite *française* lorsque la République batave (1795) entretient des liens étroits avec la France avant de devenir royaume de Hollande puis être annexée par Napoléon à la France. Consciente des développements politiques en Europe et dans son pays natal, Belle de Zuylen / Isabelle de Charrière, en 1797 incitait vivement son neveu néerlandais à bien maîtriser le français, la langue des dominateurs³⁰.
- 30 C'est aussi la langue du commerce international, comme on peut le constater en lisant par exemple, les lettres du baron Lubbert Jan van Eck (1719-1765), haut fonctionnaire de la Compagnie néerlandaise des Indes orientales³¹.
- 31 C'est aussi et peut-être même avant tout, la langue de la République des lettres, d'abord par l'intermédiaire des périodiques francophones dont les périodiques savants que nous avons déjà évoqués. On trouve aussi les gazettes qui colportent nouvelles et faits-divers, des périodiques littéraires, des spectateurs comme *Le Misanthrope* de Justus van Effen, déjà nommé. Il existe aussi des cercles littéraires qui sont des réunions entre amis où l'on discute Belles-Lettres et où l'on peut faire ses premières armes en littérature. Les sociétés littéraires d'Utrecht que Belle de Zuylen fréquente dans sa jeunesse ont un caractère international et le français est la langue qui y est utilisée comme en témoignent les échanges entre l'écrivaine en herbe et son cercle d'amis qui compte des Néerlandais, mais aussi des Suisses ainsi que l'Écossais James Boswell. Dans ces cercles, on écrit des poésies de circonstance, des bouts rimés, des fables, des contes, des essais, des réflexions, parfois des livrets d'opéras et des pièces de théâtre dont les versions manuscrites circulent entre amis. Ces occupations aristocratiques consacrées au loisir lettré ne visent pas forcément la publication, mais pour ceux qui ont des ambitions en ce domaine, les périodiques littéraires francophones offrent la possibilité d'être publié. Ce fut le cas pour Belle de Zuylen et son bref roman *Le Noble, conte moral* (publié d'abord dans la livraison d'août 1762 du *Journal étranger combiné avec l'Année littéraire* puis séparément en 1763³²) avant qu'elle ne devienne Isabelle de Charrière et entame une carrière de romancière en Suisse – ce qui explique aussi son utilisation du français jusqu'à la fin de sa vie, à la différence d'un Néerlandais qui lui était apparenté, le baron Willem Emmery de Perponcher Sednitzky (1741-1819) : auteur de nombreux ouvrages religieux et pédagogiques, il a commencé une carrière littéraire en français, mais s'est tourné ensuite vers le néerlandais. Sa première publication en français est une traduction de l'anglais – en 1767 – de la quatrième nuit d'Eduard Young. La connaissance de l'anglais n'est pas encore très répandue à cette date en Hollande et la traduction de Perponcher rend donc accessible le texte de Young pour un lectorat néerlandais francophone, et Perponcher endosse ainsi le rôle de passeur culturel. En 1769, dans divers numéros de la *Bibliothèque des sciences et des beaux arts* (1754-1778), périodique dirigé par le pasteur de l'église wallonne de La Haye, Charles Chais

(1701-1785), il publie des poèmes en prose, des idylles dans le goût de celles du poète allemand Gessner. En 1774, paraît un ouvrage plus conséquent, *Instructions d'un père à son fils*, où se manifeste son admiration pour Rousseau et son *Émile*. Pourquoi le français ? Dans sa préface, tout en s'excusant de la qualité de son français – en fait fort bon –, Perponcher semble penser à un public international :

Quoique je n'aie qu'une connaissance très imparfaite de la langue française, je l'ai choisie cependant de préférence afin de rendre mon travail d'un usage plus étendu. Ce motif l'a emporté sur ceux que l'amour propre devait naturellement y opposer ; puisque je ne pouvais manquer de donner une grande imperfection de plus à mon ouvrage, en l'écrivant dans une langue qui m'est étrangère. J'espère que cette considération suffira pour faire mon Apologie. (Préface : iv)

- 32 Mais il vise aussi un public néerlandophone connaissant le français car il y a des renvois en note à l'un de ses ouvrages écrits en néerlandais : *Zedekundige brieven over het geluk* (1769).
- 33 Par la suite, Perponcher va abandonner le français et écrire exclusivement en néerlandais. Écrire n'est plus seulement une occupation destinée à remplir noblement l'*otium* aristocratique, Perponcher veut aussi faire œuvre utile et toucher l'ensemble de ses compatriotes.

Langue de l'intime

- 34 À côté de cette dimension internationale de la pratique du français, on voit aussi une dimension intime comme en témoignent journaux personnels et correspondances rédigés en français.
- 35 Les journaux de voyage sont représentatifs des élites du fait de la pratique du voyage en France par les jeunes aristocrates et patriciens qui parachèvent ainsi leur éducation. Voyager en France implique la nécessité d'acquérir une bonne connaissance de la langue. La rédaction d'un journal de voyage en français est alors un bon exercice pour améliorer ses compétences linguistiques – et c'est aussi pour le père qui a financé le voyage un moyen de contrôle ; mais il ne s'agit pas seulement de la langue, il faut aussi acquérir les manières de l'honnête homme et apprendre l'art de la conversation « à la française ». Le journal des frères François et Philippe de Villers (1656) en est un bon exemple.
- 36 En ce qui concerne les journaux intimes, un répertoire³³, qui en recense 630, montre que sur ce total, les 83 rédigés en français ont pour auteurs en majorité des membres de l'élite néerlandaise. Pourquoi écrit-on en français ? À titre d'exercice sans doute et peut-être aussi parce que les élites maîtriseraient mieux le français écrit que le néerlandais écrit. Certains de ces journaux, comme celui de Justinus de Beyer (1705-1772), comportent à côté de notations factuelles sur la vie quotidienne, des réflexions très personnelles, par exemple sur la maladie et la mort de sa femme :
- 2 septembre [1767]. J'ai passé toute la journée à Hulse, sans aller au Conseil, ne pouvant perdre de vue, sans me faire violence, ma chère épouse, dont les maux augmentent à un tel point, qu'il est extrêmement à craindre qu'elle n'y succombe. Faut-il donc que je voye souffrir une personne si chérie et si digne de toute ma tendresse ? [...] J'en suis dans la dernière affliction. (*Journalaal [...] over de jaren 1743-1767*, Arnhem : P. Gouda Quint, 1906 : 353)

- 37 Il serait possible que le français facilite une démarche introspective ou permette d'exprimer certains sentiments et émotions comme on peut le voir aussi dans cette confidence d'une voyageuse :

Breda, le 2 avril.- Je commence mon journal avec un plaisir inexprimable en songeant aux choses intéressantes que je pourrai tracer sur ces feuilles encore insignifiantes : quelles jouissances me promet le voyage que je vais entreprendre, quelle nature tout à tour riante et imposante se déploiera à mes regards. Je me propose la plus grande exactitude pour tout ce qui concerne mon journal, afin d'emporter chez moi de cette intéressante course quelque chose de plus qu'un souvenir passager, le temps l'efface si rapidement. (Mme van Tets, *Voyage d'une Hollandaise en France en 1819*. Retrouvé et publié par M^e M. Garçon, Paris : J.-J. Pauvert, 1966)

- 38 Au XIX^e siècle, A. Bosboom-Toussaint (1812-1886) apprend aussi l'anglais et l'allemand à l'école française de Froukje Herbig à Harlingen en Frise ; mais le français étant pour elle la langue de l'enfance, elle appelle ses parents « Père et Mère »³⁴ et, dans son autobiographie, elle mentionne qu'à 15 ans (1827) elle correspond avec son amie de classe en français³⁵.

Langue de la modernité

- 39 Le français, langue d'enseignement à l'école française, langue de formation pour les gouvernantes et langue de l'éducation domestique a favorisé l'initiation au monde contemporain et est de ce fait associé à la modernité au XVIII^e siècle. Non seulement, il est utile pour accéder à la connaissance des auteurs classiques grecs et latins en traduction, mais encore il est un support pour apprendre l'histoire de son pays, par exemple dans les dialogues que contiennent les *méthodes* et autres livres de *conversations*. Il permet d'accéder aux savoirs du monde contemporain par la géographie, l'histoire, la philosophie contemporaine et les matières nécessaires aux activités commerciales et maritimes, enseignées dans les écoles françaises³⁶. Ces écoles françaises, souvent considérées d'utilité publique par les municipalités qui les financent, prennent en charge les matières délaissées par les écoles latines qui préparent à l'université et se trouvent par là même porteuses de modernité. L'enseignement y est « marqué par le souci d'ouvrir l'élève au monde concret »³⁷. Au XIX^e siècle, l'ouverture à la modernité par la langue française concerne les langues étrangères que l'on apprend par les méthodes développées pour l'apprentissage du français. Le français sert donc de langue passerelle pour apprendre les autres langues modernes dont l'enseignement se développe de plus en plus³⁸.

L'apprentissage identitaire par le biais de lectures littéraires

- 40 La littérature française mise au service de l'apprentissage du français aux Pays-Bas, sous la forme de lecture d'œuvres aux XVII^e et XVIII^e siècles ou de morceaux choisis au XIX^e siècle, sert à transmettre l'héritage de la tradition biblique et de l'Antiquité, à former l'esprit et le goût par l'imitation des modèles classiques français, à valoriser des comportements moraux et sociaux, à développer une conscience de soi et à justifier un modèle social.

Transmission d'un héritage culturel

- 41 Si l'on dresse un inventaire des textes proposés à la lecture dans les ouvrages utilisés pour l'apprentissage du français (manuels, grammaires, livres de lectures), on note la référence récurrente à la Bible (que l'on recommande souvent de lire en traduction française), aux psaumes que l'on apprend par cœur et aux lectures pieuses, sermons par exemple. Dans certains manuels du XVII^e siècle, l'association du sacré et du profane ne semble pas incongrue : ainsi Piélat recommande d'une seule traite la lecture des sermons de N., fameux prédicateur d'Amsterdam, et celle de pièces de galanterie en prose et en vers. Mauger suggère lui aussi, pour bien apprendre le français, d'« entendre les sermons et [de] lire les nouveaux romans ». Pour les filles, on se borne, dans les manuels – assez rares – spécialement rédigés à leur intention comme *La nouvelle guirlande des jeunes filles* (1653) de Zacharias Heyns ou bien les dialogues les concernant spécifiquement (comme certains des Dialogues de Mauger ou de Piélat) à leur faire lire la Bible et les psaumes, en se gardant bien d'y ajouter des lectures profanes comme les romans. Au XVIII^e siècle aussi, les ouvrages de dévotion font traditionnellement partie des lectures des jeunes filles et des femmes³⁹. Au XIX^e siècle, la présence du religieux accompagné de la leçon de morale explicitement et voire lourdement affichée est très forte, sans doute aussi parce que l'on s'adresse à des enfants alors que nombre des manuels étudiés pour les périodes antérieures visent un public de jeunes ou moins jeunes adultes.
- 42 Le français est aussi le moyen d'accéder à d'autres cultures (que la culture française). Ainsi, jusque dans la première moitié du XVIII^e siècle, l'accès à la littérature anglaise se fait, dans les Provinces-Unies, par le biais des traductions françaises, et même plus tard⁴⁰.
- 43 C'est aussi – et bien avant le XVIII^e siècle – l'ouverture à la culture antique pour ceux qui ne maîtrisent pas ou pas suffisamment le latin et le grec. Et on voit chez les auteurs de manuels, comme Garnier, Piélat, François de Fenne⁴¹, l'éloge du français susceptible de remplacer le grec et le latin. Il y a chez ces maîtres et ces auteurs la prise de conscience que les humanités « modernes » peuvent concurrencer les humanités « classiques » traditionnelles⁴². À l'extrême fin du XVII^e siècle, l'abbé de Bellegarde estime qu'un Français peut se piquer d'érudition sans avoir appris le latin ou le grec car les traductions en français remplacent avantageusement les originaux. Cela peut s'appliquer aux élites néerlandaises qui lisent couramment le français. Cela s'applique aux femmes qui traditionnellement n'apprennent pas le latin et en ce sens l'apprentissage du français pourrait avoir eu une fonction émancipatoire ; c'est ce qu'Isabelle de Charrière exprime dans un court poème :
- De connaître César, Paul Émile et Caton
Le dois-je à Tite-Live ? et dois-je à Xénophon
À Dion à Polybe
À Dion ou bien à Thucydide
De pouvoir à Bailly comparer Aristide ?
Non, je le dois au sage et vertueux Rollin
Le français me tint lieu de grec et de latin⁴³.

Modèles pour l'expression orale et écrite

- 44 Parmi les divers objectifs assignés aux lectures d'œuvres ou de morceaux choisis, le perfectionnement des compétences linguistiques est le plus explicite : il s'agit tout d'abord d'enrichir le vocabulaire et les moyens d'expression de l'apprenant, en le familiarisant avec des tournures idiomatiques et les divers registres de langue. Ainsi on peut supposer que la richesse linguistique de *La vraie histoire de Francion* (1^{ère} version 1623) de Charles Sorel, roman dans lequel les personnages parlent chacun leur propre langage, a été – outre l'agrément de lire une histoire divertissante – une des raisons de recommander la lecture de cet ouvrage⁴⁴.
- 45 Une autre fonction de ces lectures est de développer l'aptitude à la discussion sur divers sujets ; on le voit clairement dans les dialogues de Mauger qui mettent en scène des interlocuteurs donnant leur opinion sur tel ou tel livre ou argumentant sur un sujet donné comme par exemple dans le dialogue XIII « Entre un gentilhomme et une demoiselle », le sujet de la discussion portant sur la question de savoir qui « de l'homme ou de la femme est le plus noble ». La jeune femme mise en scène utilise avec brio la stratégie de la réfutation pour retourner systématiquement les arguments de son interlocuteur⁴⁵.
- 46 Bellegarde, quant à lui, publie un ouvrage qui semble répondre à des besoins réels étant donné le nombre d'éditions publiées aux Pays-Bas et ailleurs. Son recueil de *modèles de conversations pour les personnes polies* (Amsterdam : Schelte 5^e éd. 1709) offre des recettes pour des situations reconstruites puisque « le commerce des honnêtes gens est une bonne école, et que leur entretien peut tenir lieu d'étude... le monde est un grand livre » (272-274). Ainsi, ceux qui pratiquent ces manuels pourront acquérir l'art de la conversation caractéristique de l'honnête homme et de la sociabilité à la française.
- 47 Les textes proposés à la lecture servent explicitement ou implicitement de modèles non seulement pour améliorer l'expression orale mais aussi pour la pratique de l'écrit. La lecture est tout d'abord un moyen de corriger et de fixer l'orthographe. On constate que les auteurs de manuels ou les éditeurs qui remettent sur le marché des ouvrages assez anciens comme ceux de Parival par exemple, se tiennent au courant des recherches d'ordre linguistique et en particulier lexicographiques. C'est ainsi que l'on trouve, à la suite d'une édition de 1709 des *Dialogues* de Parival, *l'École pour rire* de Jean Dampierre [avec] l'orthographe corrigée selon la méthode de Richelet. Or le dictionnaire de Richelet est considéré comme celui de l'honnête homme de la fin du XVII^e siècle. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, c'est au dictionnaire de l'Académie française que l'on fait régulièrement référence.
- 48 Les manuels proposent aussi des modèles de lettres dont certaines d'auteurs réputés comme Mademoiselle de Scudéry, Madame de Sévigné, l'abbé Fléchier ; c'est ce que fait P. Marin, par exemple dans sa *Nouvelle et parfaite méthode ou grammaire perfectionnée* (Maastricht : Landmeter, 1797) sous la rubrique « Lettres » (*Brieven over verscheide stoffen*). Les recueils de lettres, manuels épistolographiques, quant à eux, définissent la norme d'expression, un savoir normatif pour l'apprentissage des règles du style épistolaire (sur le modèle de Madame de Sévigné, Jean Racine, Voltaire, Courier) mais ils diffusent en même temps implicitement les valeurs et sanctions associées au comportement mis en scène, donc une lecture normée des comportements (non) valorisés. Dans un « discours normatif », ils proposent structures et plans d'argumentation, et offrent « des représentations qui [...] s'appuient sur des structures

déontiques, impératives, conditionnelles, etc. [constituant] un discours moralisateur, une mise en langage de la norme »⁴⁶.

- 49 Les correspondances privées nous informent aussi sur ces pratiques : l'imitation d'épistoliers réputés est chose courante si l'on en croit Christian Huygens (1629-1695) qui admire non sans une pointe d'ironie le style d'un ami hollandais dont « les lettres méritent d'être imprimées avec que celles de Balzac ou de Malherbe, pourvu qu'elles n'en soient pas tirées »⁴⁷.
- 50 Mais ironie ou pas, l'imitation des bons auteurs est un exercice recommandé par les pédagogues : c'est ainsi qu'Isabelle de Charrière donne comme « devoir » à son neveu, le récit d'un mariage dans leur famille rédigé dans le style du *Télémaque* de Fénelon :
- Vous pourrez vous expliquer librement sur les figures & les caractères. Le frère s'appellera Amyntas & la sœur Thémire. Commencez ainsi : Deux hymens se préparent dans une ville antique située sur une branche paisible d'un fleuve rapide, devenu le plus fameux de tous les fleuves. (O. C., V : 314-315, lettre du 30 mai 1797)
- 51 Au XIX^e siècle, les recueils de morceaux choisis se multiplient et en particulier des recueils de poésies dont les fables de La Fontaine, avec, pour les écoles néerlandaises, « une explication morale et des notes destinées à en rendre la lecture plus facile et plus utile aux enfants »⁴⁸. L'utilisation de ces ouvrages et la lecture de ces textes ont pour objet de faire naître chez l'élève lecteur, le sens du beau et du bien. L'activité de mémorisation (apprendre par cœur) et de transposition dans la langue maternelle (traduction) proposée contribue en effet à ancrer dans le vécu de l'apprenant des règles de conduite et des formes linguistiques considérées comme élégantes ; les textes français peuvent « tant servir de lecture, de traduction et de dictées récréantes, que de sujets de conversation variés et pratiques ; soit que les élèves les apprennent par cœur, ou les racontent de vive voix ; soit enfin qu'ils se questionnent sur les matières qui y sont traitées »⁴⁹.

Règles de conduite morale et sociale

- 52 Dans les manuels des XVII^e et XVIII^e siècles destinés à l'auto-apprentissage et donc souvent à des apprenants adultes, la dimension morale n'est certes pas absente : la présence récurrente de la Bible, l'importance accordée à la lecture d'ouvrages historiques (lus davantage pour leur portée morale que pour les connaissances proprement historiques) en sont la preuve. Mais la leçon morale explicite est moins courante que dans les manuels du XIX^e siècle. On en trouve quelques exemples cependant dans certaines anecdotes rapportées dans les *Histoires facétieuses et morales* (1663) de Parival dont le titre ou la conclusion proposent une leçon de morale ouvertement affichée⁵⁰. Mais on insiste davantage sur l'importance des lectures comme outil de socialisation. À ce titre, l'exemple du jeune homme qui a trop lu l'*Astrée*⁵¹ dans une anecdote⁵² de Parival, intitulée « Il ne se faut nullement glorifier de ce qui ne nous appartient pas », contient une leçon à plusieurs niveaux : le jeune homme, amateur de romans (« il prenoit grand plaisir en la lecture des Romans, & principalement en celui de l'*Astrée*»), pour faire la cour à sa belle, reprend textuellement un passage du livre : « Il apprit par cœur une certaine harangue que Paris fait à la belle Diane et récita ensuite le passage sans y rien changer, ajouter, ny diminuer ». Son amoureuse le renvoie au livre : « La fille qui avoit leu l'*Astrée* lui répondit franchement, apres l'avoir écouté avec patience, qu'il tournât le feuillet, & qu'il trouveroit la réponse que Diane

faisoit à Paris » (p. 133). Et voici la « morale » de l'histoire : « le jeune homme [...] apprit à ses dépens qu'il ne faut pas dérober, mais imiter les auteurs ».

- 53 Le titre de l'anecdote induit une leçon de morale traditionnelle – ne pas se parer indûment des plumes du paon ; l'anecdote elle-même nous informe à la fois sur la popularité de l'*Astrée*, elle implique peut-être une critique (amusée) du modèle de comportement galant véhiculé par ce type de littérature, mais plus encore le mauvais usage qu'en peuvent faire des lecteurs maladroits. On peut y voir un conseil indirect sur la façon de lire pour tirer tout le fruit possible de ses lectures : il ne suffit pas d'apprendre par cœur, mémoriser, ce qui est nécessaire dans la première phase de l'apprentissage de la langue, mais il faut pratiquer une imitation créative et ici, il s'agit plutôt d'adapter à sa situation propre une situation fictionnelle et ainsi d'apprendre à se comporter en société, plus précisément dans une relation amoureuse. La leçon de langue est donc étroitement liée à la leçon de comportement et la lecture des textes littéraires – en l'occurrence des romans – peut et doit fonctionner comme un outil de socialisation du lecteur.
- 54 Dans cette anecdote nous avons affaire à une relation amoureuse, plus généralement on peut dire que les lectures sont considérées comme un moyen d'acquérir un certain modèle social, celui de l'honnête homme à la française, comme le proposent aussi les manuels de conversation.
- 55 Au cours du XVIII^e siècle, on constate qu'il n'est plus vraiment question de transformer les esprits hollandais en esprits français, on voit se développer un rejet progressif du modèle de sociabilité à la française que l'on considère entaché de frivolité ou trop attaché à des valeurs aristocratiques et ne convenant pas à la société hollandaise. C'est ainsi qu'Isabelle de Charrière ironise à propos d'une parente qui « veut à toute force monter Utrecht sur le ton de Paris »⁵³, mais elle ne recommande pas moins à son neveu, la connaissance approfondie du français, langue qu'un jeune aristocrate néerlandais se doit de maîtriser parfaitement.
- 56 Au XIX^e siècle, le lien entre formation linguistique et formation morale de l'apprenant s'affiche explicitement. Pierre-Joseph Baudet (1778-1858) utilise le registre du modèle offert par les auteurs littéraires, dès le début de l'apprentissage de la langue française ; ainsi les exemples de grammaire sont-ils des citations d'auteurs classiques⁵⁴. L'apprentissage du français est mis au service de la formation intellectuelle et morale de l'élève chez qui doit être développé l'amour du beau et du bien. Les « bons auteurs » dont on donne à lire des extraits aux élèves sont aptes à former l'intellect, c'est-à-dire le jugement et la pensée, le goût pour l'élégance et la pureté de la langue, le discernement pour un comportement moral de l'individu et du futur citoyen. L'imitation des auteurs classiques français qui se font le relais de la sagesse de l'Antiquité, incite à s'approprier les formes, sémantiques et syntaxiques, mais aussi le contenu, c'est-à-dire le message transmis. Baudet compare son travail de maître de langue et d'auteur de manuels à Boileau, abondamment cité en référence.
- 57 La valeur morale et stylistique des extraits littéraires justifie ses choix, même pour les élèves débutants chez qui il faut
- fortifier [...] l'amour du bon et de l'honnête en leur offrant des exemples d'une morale solide [...] et] pour donner plus d'autorité aux règles [il les a] appuyées de phrases puisées dans les auteurs les plus accrédités pour la beauté du style et la pureté de la morale. (Préface des *Principes abrégés de la langue française*, 1810 : iii-v)

- 58 La didactique de Baudet, à l'œuvre dans ses ouvrages, vise un apprentissage et une acquisition de la langue étrangère par la répétition et par l'imitation en s'appropriant le texte à apprendre par cœur. Il cite Racine : « Souvenez-vous donc toujours de ce vers et apprenez-le par cœur : *un bienfait reproché tient toujours lieu d'offense* (Racine) » (*Exercices* II : 165). Imiter signifie se familiariser avec la forme linguistique mais aussi s'approprier le contenu. Elle permet de faire de l'élève l'héritier de valeurs transmises par la littérature, suivant Voltaire : « L'honneur, la probité le sens et la raison demandent qu'on s'applique avec attention à remplir ses devoirs à ne nuire à personne » (*Exercices* III : 164), et Rousseau : « Vivre, ce n'est pas respirer, c'est agir [...] Faisons donc usage de nos facultés et surtout de nos facultés morales » (*Exercices* II : 170).
- 59 Aux enfants on propose aussi la fable que l'on pense appropriée pour la forme et pour le fonds, avec sa morale à portée universelle ; le *Recueil de poésies à l'usage de l'enfance* (Baudet 1820), comprend huit fables de La Fontaine. Ces fables ayant la propriété de rendre compte de l'ordre social et moral qui est valorisé, ont l'avantage d'être, dans leur forme de court texte poétique, relativement faciles à mémoriser ; elles peuvent donc servir de repère, dès le plus jeune âge, pour la conduite de celui qui est appelé à avoir un rôle de citoyen actif et inspiré.
- 60 En utilisant la fable dans la plupart des ouvrages d'apprentissage du français, les auteurs inscrivent leur enseignement dans la tradition de l'Antiquité mais aussi adoptent le regard porté sur La Fontaine « le guide de l'enfance, l'ami de l'âge mûr et le consolateur de la vieillesse. [...] écrivain enchanteur [...] sage de tous les temps, qui sous l'attrait du plus gracieux badinage, sait donner du charme à la morale, et surtout fait aimer le bon sens » (Bouilly, « Le sommeil de La Harpe », in Van de Vijver 1827 : 55-56). Il est un médium exemplaire pour transmettre les valeurs sociales et morales.

Le même au miroir de la langue de l'autre : l'affirmation progressive d'une identité nationale

- 61 Les lectures en français sont aussi le moyen de prendre connaissance de sa propre histoire, de sa propre culture. Déjà dans les manuels utilisés au XVII^e siècle, on trouve les traces d'une prise de conscience des caractères nationaux comme en témoigne cette réplique dans un dialogue de Mauger entre une jeune Hollandaise et un gentilhomme français :
- Monsieur, vous êtes François et moi je suis Hollandoise, vous aimez naturellement les compliments, & moy je ne les aime pas. (C. Mauger, *Grammaire françoise et flamande*, Leyde, 1700 : 178)
- 62 On y trouve aussi non seulement des dialogues qui traitent de la géographie de la France ou de son histoire, mais aussi de celles des Provinces-Unies, déjà chez Parival (dialogue du « Voyage de Hollande ») et dès le tout début du XVIII^e siècle, le « Dialogue sur les Provinces-Unies » qui revient de façon récurrente dans les ouvrages de Marin (méthode familière, grammaire) réédités au long des XVIII^e et XIX^e siècles ; ce dialogue offre à l'élève néerlandais apprenant le français une trame des connaissances sur sa patrie et l'inscrit dans un rapport de filiation nationale, car il retrace toute l'histoire des Provinces-Unies.
- 63 Et bon nombre des anecdotes rapportées dans les *Histoires morales, facétieuses ou tragiques* qui sont proposées à la lecture en complément des *Dialogues* de Parival sont

situées dans un cadre hollandais, dans la province de Hollande et la ville de Leyde, chère à l'auteur : il renvoie à ses étudiants néerlandais comme en miroir une certaine image de leur propre pays, celle perçue par un Français ayant résidé longuement en Hollande⁵⁵. C'est une image nuancée mais positive d'un pays dont les huguenots réfugiés ont apprécié la tolérance et la liberté. Les philosophes français véhiculeront volontiers cette image exemplaire et l'on verra dans les recueils de morceaux choisis du XIX^e siècle destinés aux écoliers néerlandais, nombre d'extraits d'auteurs français qui donnent une image très flatteuse de leur pays.

- 64 La littérature française citée en exemple, utilisée en référence dans un récit, ou donnée à lire sous la forme d'extraits, de morceaux choisis aux élèves néerlandais qui apprennent le français est mise au service de la construction du moi hollandais ; elle sert de détour pour développer une conscience de soi.
- 65 Ailleurs, dans les manuels que nous avons trouvés dans les bibliothèques néerlandaises, publiés et utilisés pour l'apprentissage du français à l'école néerlandaise au XIX^e siècle, c'est à travers la littérature de l'autre dont on apprend la langue (française), et le regard d'un tiers (Pierre le Grand) que l'on construit une image de soi, une image nationale (la Hollande et les Hollandais). Des textes écrits dans la langue de l'autre qu'est le français, extraits d'épopée lyrique imitant les textes de l'Antiquité, vantent les qualités nationales des Néerlandais et surtout leur expertise en matière de navigation, à travers la figure de l'autre, en l'occurrence celle du futur tsar, Pierre le Grand, qui a vécu et s'est en partie formé en Hollande⁵⁶. Un ouvrage scolaire de Engelberts Gerrits⁵⁷ est éloquent à cet égard. Le recueil *Fleurs de poésie française des 17^e, 18^e et 19^e siècles*, s'ouvre sur un texte intitulé « Amsterdam »⁵⁸, tiré de *La Pétréide* de Thomas ; il s'achève sur un extrait du long poème de Esménard, *La Navigation* avec pour titre « La Hollande doit sa richesse à la navigation et au commerce »⁵⁹. Sous couvert de l'admiration portée à la Hollande et à ses habitants par le tsar, « Pierre le grand admire la Hollande »⁶⁰, il s'agit d'une ode à la patrie, d'une glorification de la Hollande dont le succès est à attribuer aux Hollandais eux-mêmes. Les extraits choisis pour la lecture des élèves portent sur la force créatrice des Hollandais, « Description de l'existence artificielle de la Hollande »⁶¹, et sur les résultats de leur activité maritime et commerciale, à savoir la richesse.
- 66 Ce pays dont on fait l'éloge, digne d'admiration pour l'étranger, est a fortiori digne d'amour pour le citoyen. Pour donner force à ce sentiment de conscience de soi dans la filiation nationale, sentiment que l'éducation scolaire doit développer, on se réfère ici aussi à Voltaire, pour baliser l'horizon de l'élève néerlandais apprenant le français et que l'on interpelle par le biais du dialogue à apprendre par cœur :
- Quel est le pays où tu aimerais le mieux vivre ? – en Hollande. – Pourquoi donc ? d'autant plus que l'on dit que l'Italie, la Suisse, l'Espagne sont des pays infiniment plus beaux. – La Hollande est ma patrie ; une maxime d'un poète français (Voltaire) nous dit : 'À tous les cœurs bien nés, que la patrie est chère'. – Tu as raison et la sentence aussi. (Verenet, *Causeries enfantines*, dialogue 8 sur la géographie, 1872 : 14-17 ; 5^e éd. 1889)
- 67 Cette sentence de Voltaire se trouve aussi en exergue d'un livre de lecture qui, dans la tradition des Robinsonnades⁶², adapte l'histoire de Robinson Crusoë au lecteur néerlandais. Ceci est bien en accord avec l'éveil de la conscience nationale qui se fait jour dès la fin du XVIII^e, comme nous l'avons vu plus haut ; au XIX^e siècle, objectif éducatif très clair et même explicite, il prend la forme d'une injonction à l'amour de la patrie que l'école peut développer chez les élèves, au moyen de lectures adaptées.

68 Ainsi en est-il de l'*Histoire abrégée du Robinson hollandais*⁶³ par Verenet et Engelberts Gerrits (1825), un ouvrage conçu comme un « petit livre élémentaire [...] basé sur la piété filiale, sur l'amour de la patrie, sur celui du beau et de l'honnête [...] pour] faire germer dans le cœur de la jeunesse quelques principes de vertu... » (avant-propos de la 1^{ère} édition, 2^e éd. 1842). D'autres versions de cette histoire abrégée de Robinson sont un pur support pédagogique pour les exercices de traduction⁶⁴. Mais on trouve aussi plusieurs versions intégrales de cette histoire de Robinson, rédigées par Vérenet⁶⁵. Dans l'édition de 1824, l'amour de la patrie, « À tous les cœurs bien nés que la patrie est chère » (épigraphe mise en exergue mais aussi reprise p. 218), est pathique (il relève de l'émotion, du sentiment) mais aussi cognitif. Il fait partie des valeurs morales à transmettre par l'éducation et s'enracine dans des savoirs sur son pays et qui concernent l'histoire, la géographie, les activités économiques. À la lecture du Robinson hollandais, source de « délassement »⁶⁶ pour les adolescents, on peut s'instruire en s'amusant, en joignant l'utile et l'agréable, conformément à l'idéal classique du modèle horacien. Aux vertus à acquérir s'ajoute une connaissance de la patrie, que le premier chapitre va donner pour accompagner « le départ » :

Mon père et ma mère m'accompagnèrent jusqu'à la rade du Texel où mouillait le navire qui devait m'embarquer ; [...] nous résolûmes de [...] visiter, en passant par Amsterdam, quelques endroits de la Nord-Hollande, comme Zaandam, Broek, dans le Waterland, Edam, Hoorn, Enckhuizen, Alkmaar, le Helder, etc. (4-5)

69 Chaque ville est l'occasion d'une ode appuyée et soutenue par les vers de Thomas (*La Pétréide, Le vieux marin*) ou de Florian, vantant les qualités des habitants et la réussite de leurs entreprises et de leurs inventions (l'encaquage du hareng, le verre sphéroïde et les lunettes). Le pays est vu par les yeux de l'étranger, Pierre le Grand ou autre littérateur⁶⁷. Et Voltaire sert encore de référence pour infirmer ou confirmer telle réalité⁶⁸.

70 Le premier chapitre de ce Robinson hollandais met en scène un cadre de connaissances et de qualités morales comme le fera plus tard le livre de lecture de G. Bruno *Le tour de la France par deux enfants* (Paris : Belin 1877). Pourtant, il y a deux grandes différences entre ces deux ouvrages : dans le Robinson, on passe par la langue de l'autre pour définir ce cadre du soi, et on inscrit les valeurs morales et en particulier l'amour de la patrie et la piété filiale dans une tradition qui dépasse le simple cadre national. Alors que *Le tour de la France* ancre le tout dans une filiation nationale, partant des Gaulois, le voyage de Robinson s'inscrit dans la lignée des classiques grecs et latins d'une part, et de la Bible d'autre part⁶⁹.

71 Ce *Robinson hollandais* est un exemple de la façon dont la littérature aussi bien dans sa contemporanéité que dans ses références à l'Antiquité, est utilisée dans l'enseignement du français langue étrangère pour servir à la formation du citoyen que l'on souhaite vertueux, solidaire, admiratif de sa patrie et surtout de ceux qui l'ont rendue riche. Le jeune lecteur néerlandais du XIX^e siècle, qui apprend le français, est supposé avoir une bonne connaissance de la Bible et des Anciens, comme c'était le cas dans les siècles précédents.

72 Cependant on décèle aussi chez les maîtres de langue un intérêt pour enraciner l'apprentissage de la langue française dans la vie contemporaine, comme en témoignent les contenus des recueils de textes littéraires, des livres de lecture et même les dialogues des méthodes familiales. Certains enseignants, comme A. B. Maatjes (1820-1873), auteur de nombreux ouvrages scolaires pour l'apprentissage du français et

aussi de l'anglais, considèrent qu'il est utile de mettre à la disposition des élèves des classes moyennes et supérieures « les poètes contemporains [...] ces grands penseurs dont les œuvres étalent la langue dans tout son éclat et dans toute sa richesse »⁷⁰. Les auteurs, qui plus tard feront partie du canon (Lamartine, Hugo), y côtoient ceux dont on a perdu le souvenir. La littérature contemporaine (celle de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècles, qui permet de « saisir les grandes idées, les belles conceptions des romantiques »), est présentée sous forme de « morceaux [...] à la portée de la jeunesse et [au] contenu moral et instructif »⁷¹. Ainsi, dans le manuel de Maatjes de 1852, l'histoire littéraire s'inscrit dans le contexte historique et politique, parfois très contemporain : on y mentionne les événements de 1851 à propos d'Edgar Quinet qui erre à l'étranger ; et la vie des auteurs contemporains de fables et de contes poétiques (Lamartine, Chénier, Delille, Nodier, Quinet) ponctue le recueil dont les textes sont parfois un hymne à des personnages historiques du passé lointain, comme Jeanne d'Arc ou Cromwell, mais également proche, comme Marat, Napoléon et même Toussaint Louverture (89-91). L'intérêt pour le sujet actuel de la colonisation se manifeste également par le succès rencontré en librairie⁷² par *La case de l'Oncle Tom* (1852).

Conclusion

- 73 Langue de la distinction sociale pour la noblesse et le patriciat, langue de la distinction religieuse pour l'Église wallonne et les réfugiés protestants français, langue de la distinction professionnelle pour les savants et les négociants, langue de la puissance étrangère, que celle-ci soit ennemie, opprimante ou libératrice selon les points de vue, le français est la langue de la civilité, celle de l'honnête homme au XVII^e siècle. Au XVIII^e siècle, c'est la langue de la modernité, la langue dans laquelle on apprend l'histoire et la géographie, la philosophie contemporaine. Au XIX^e siècle, si le français reste langue de culture et de distinction et langue d'éducation pour les familles de la bourgeoisie et de l'aristocratie, on revalorise la langue maternelle, le néerlandais, et le français devient une langue étrangère, première des trois langues modernes qui constituent le bagage de l'éducation bourgeoise.
- 74 L'examen des usages du français nous montre qu'on peut utiliser cette langue comme langue de communication internationale ; elle l'est dans le domaine des affaires ou du commerce – et dans ce cas on se contente parfois d'une qualité de langue assez médiocre et l'on pourrait penser à la façon dont l'anglais est utilisé aujourd'hui comme *lingua franca* ; elle l'est dans le domaine des échanges intellectuels et littéraires, ce qu'on a appelé la République des lettres. Il est curieux de constater que le français, utilisé par les élites néerlandaises dans les journaux personnels et la correspondance, cette « conversation par écrit », peut aussi devenir la langue de la sensibilité individuelle, de l'introspection, de l'intime.
- 75 Enfin, il faut souligner que l'apprentissage du français et l'initiation à la littérature française jouent un rôle essentiel dans la formation identitaire de l'apprenant. Le français offre certes une ouverture à d'autres cultures, à commencer par la culture française ; il est aussi un moyen d'accès à la culture antique pour ceux qui ignorent les langues classiques, mais il est aussi l'occasion de découvrir sa propre culture, de se définir par rapport à l'autre. Dès le XVII^e siècle, on constate une prise de conscience des caractères nationaux divergents – français et hollandais – et si au cours du XVIII^e siècle on rejette progressivement le modèle social à la française, on utilise la langue française

et les auteurs classiques français pour inculquer aux apprenants l'amour du beau et du bien, mais aussi pour favoriser la prise de conscience des valeurs nationales hollandaises, susciter et entretenir l'amour de la patrie.

NOTES

1. W. Frijhoff, "Verfransing? Franse taal en Nederlandse cultuur tot in de revolutietijd", in *Bijdragen en Mededelingen betreffende de Geschiedenis der Nederlanden*, 104 : 592-609 ; « L'usage du français en Hollande XVII^e-XIX^e siècles : propositions pour un modèle d'interprétation », *Études de linguistique appliquée*, 78 : 17-26.
2. W. Frijhoff, « Langues et religions : l'enjeu identitaire », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 37 : 191-197.
3. P. Loonen, "The influence of the Huguenots on the teaching of French in the Dutch Republic during the 17th Century", in J. de Clercq, N. Lioce & P. Swiggers, *Grammaire et enseignement du français 1500-1700*, Leuven : Peeters, 2000 : 317-333.
4. A. Sayous, *Histoire de la littérature française à l'étranger depuis le commencement du XVII^e siècle*, Paris / Genève : J. Cherbuliez, 1853.
5. A. Sayous, *op. cit.*, t. 1 : 219.
6. In H. Reseer, *De jeugdijaren van Anna Louisa Geertruida Toussaint 1812-1851*, Haarlem : Tjeenk Willink & Zoon, 1962 : 1-9.
7. Dans les églises wallonnes de La Haye, Leyde, Amsterdam, Utrecht, le culte en français est hebdomadaire. Dans les autres villes, il a lieu une semaine sur deux ou une fois par mois.
8. J. Cuvier & J. Noël, *Rapport sur les établissements d'instruction publique en Hollande et sur les moyens de les réunir à l'Université impériale*, Paris, 1811.
9. W. Frijhoff, *op. cit.*, 1990 : 23.
10. Sur les périodiques savants francophones publiés en Hollande, voir H. Bots & J. de Vet, *Stratégies journalistiques de l'Ancien Régime. Les préfaces des « Journaux de Hollande », 1684-1764*, Amsterdam & Utrecht : APA-Holland University Press, 2002.
11. F. Janiçon, *État présent de la République des Provinces-Unies [...]*, La Haye : Jan van Duren, 1729-1730, I : 12-13.
12. A. Frank-van Westrienen, *De Grootte Tour. Tekening van de educatieve der Nederlanders in de zeventiende eeuw*, Amsterdam : N.-H. uitgeversmaatschappij, 1983.
13. *Dictionnaire complet françois et hollandois comprenant les mots de l'usage avoué de l'Académie française et autres auteurs d'élite exactement définis et clairement expliqués par des exemples qui découvrent le véritable génie de l'une et de l'autre langue*, 1701, 2^e éd. Utrecht : W. de Water, Amsterdam : P. Mortier, 1710.
14. Voir I. H. van Eeghen, *De Amsterdamse boekhandel*, Amsterdam : Israel, 1978 ; J. Proust, « De quelques dictionnaires hollandais ayant servi de relais à l'encyclopédisme européen vers le Japon », *Dix-Huitième siècle*, 1/2006 (n° 38) : 17-38.
15. W. Frijhoff, « La formation des négociants de la République hollandaise », in *Cultures et formations négociantes dans l'Europe moderne*, Paris : Éditions de l'EHESS, 1995, 194. W. Frijhoff cite des textes critiques de Petrus Camper, "Aanmerkingen over de Fransche kostscholen", *De Philosoph*, 1, no 6 (1766), 49-50 et de Elie Luzac, *Hollands rijkdom*, t. IV, Leyde : Luzac & van Damme, 1780-1783 : 272-273. Dès le début du siècle, on retrouve ce point de vue sous la plume des

publicistes qui écrivent dans les *Spectateurs* : Justus van Effen par exemple critique – en français – l’influence corruptrice sur ses compatriotes des mœurs affectées des réfugiés français (*Le Misanthrope*, éd. J. L. Schorr, Oxford : Voltaire Foundation, 1986, lettre XIII [10 août 1711], 60-63).

16. Voir W. Frijhoff, “Van onderwijs naar opvoedend onderwijs”, in W. Frijhoff, *Onderwijs & Opvoeding in de Achttiende Eeuw*, Amsterdam / Maarsen : APA-Holland University Press, 1983 : 14-15. A. Bandelier, *Des Suisses dans la République des lettres. Un réseau savant au temps de Frédéric le Grand*, Genève : Éditions Slatkine, 2007 : 45-57.

17. W. Frijhoff indique 147 écoles françaises en 1811, regroupant 4 372 élèves soit 3 % de la classe d’âge des 12 à 15-17 ans, « Université et marché de l’emploi dans la République des Provinces-Unies », in D. Julia, J. Revel & R. Chartier, *Les Universités européennes du XVI^e au XVIII^e siècle. Histoire sociale des populations étudiantes*, Paris : Éditions de l’EHESS, 1986 : 222-226.

18. M.-C. Kok Escalle, « Regard sur la didactique du plurilinguisme aux Pays-Bas au XIX^e siècle », *Documents pour l’histoire du français langue étrangère ou seconde*, 43 : 59-80.

19. Voir N. L. Dodde, “Franse scholen van 1482 tot 1857”, *Meesterwerk*, 9 : 2-7, 1997.

20. Dans la famille noble frisonne de Jeanne van Andringa de Kempenaer (1858-1926), on parle français au quotidien et en particulier à table, on correspond en français entre parents et enfants.

21. Suzanne Huber, gouvernante de la famille Huidekoper à Amsterdam en 1851 a reçu sa formation dans l’institut suisse d’Yverdon qui forme dès 1806, en français, garçons et filles pour l’enseignement public et privé, avec des enseignants natifs pour l’allemand, l’anglais et l’italien.

22. K. J. Riemens, *Esquisse historique de l’enseignement du français en Hollande du XVI^e au XIX^e siècle*, Leyde : Sijthoff, 1919 ; M.-C. Kok Escalle & M. van Strien-Chardonneau, « Apprentissage de la langue et comparatisme culturel en Hollande : le métier de maître de langue (XVII^e-XIX^e siècles) », in B. Lepinette, M. E. Jimenez & J. Pinilla, *L’enseignement du français en Europe autour du XIX^e siècle. Histoire professionnelle et sociale*, *Documents pour l’histoire du français langue étrangère ou seconde*, 33-34 : 120-143.

23. Il en est de même pour les colloques de Berlaimont (1511-). Voir M.-C. Kok Escalle & M. van Strien-Chardonneau, *Documents pour l’histoire du français langue étrangère ou seconde*, 33-34 : 120-143 ; M. Colombo Timelli, N. Minerva, « Apprendre / enseigner par l’exemple : outils plurilingues pour la communication internationale (XVI^e-XIX^e siècles) », in G. Zarate et al. (éds), *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*, Paris : Éditions des Archives contemporaines 2008 : 395-402 ; et les dialogues de Mauger (réédités de 1687 à 1820) qui en outre, sont repris par d’autres auteurs.

24. Voir P.L.M. Loonen, “Is die P. Marin onsterfelijk? Het succes van een vergeten taalmeester”, *Meesterwerk. Berichten van het Peeter Heynsgenootschap*, 8 : 14-21 ; “Marin als maat voor de Franse les: een verkenning”, *Meesterwerk*, 10 : 23-28.

25. C’est ce que A. Reboullet (1992) appelle le manuel réversible, *Documents pour l’histoire du français langue étrangère ou seconde*, 9 : 1-4.

26. M.-C. Kok Escalle & M. van Strien-Chardonneau, « Aspects culturels et interculturels des manuels d’apprentissage du français dans les Pays-Bas du XVI^e au XIX^e siècle », in *Le manuel scolaire d’ici et d’ailleurs, d’hier à demain*, Presses de l’Université du Québec, 2007 (CD-ROM 5).

27. Pour être embauchés dans les écoles primaires publiques, les instituteurs doivent faire preuve de connaissance de la langue française.

28. On compte 181 écoles en 1826 et 366 en 1858 (M. van Essen, *Opvoeden met een dubbel doel. Twee eeuwen meisjesonderwijs in Nederland*, Amsterdam : SUA, 1990).

29. C’est bien avant la France, où le lycée moderne voit le jour en 1902.

30. Isabelle de Charrière, *Œuvres complètes*, J.-D. Candaux et al. éds, Amsterdam : G. van Oorschot, 1970-1984, 10 vol., V : 313-315. Isabelle de Charrière (1740-1805), dite Belle de Zuylen et née van Tuyll van Serooskerken, doit son nom de plume à Charles-Emmanuel de Charrière, suisse du canton de Neuchâtel (Le Pontet à Colombier), qu’elle épouse en 1771.

31. Lubbert Jan van Eck, lettre du 8 septembre 1758 : « Monsieur, J'ai visitez vos 2 bales de mouchoirs que je ne trouve point du sortement qu'il nous faut pour Batavia il n'y faut ni de si fyn ni a coing blanc mais comme il sont ici je le prendrai et je les anverez pour mon compte a Batavia. » (Citée dans J. C. Nierstrasz, *In the shadow of the company: the VOC (Dutch East India Company) and its servants in the periode of its decline (1740-1796)*, thèse Leyde, 2008).
32. Voir K. van Strien, "The publication history of *Le Noble*", *Cahiers Isabelle de Charrière / Belle de Zuylen Papers*, 5, 2010 : 27-34.
33. R. Dekker, R. Lindeman, Y. Scherf, *Egodocumenten van Noord-Nederlanders van de zestiende tot begin negentiende eeuw*, Rotterdam : Erasmus Universiteit, 1993.
34. Son père est frison mais avec du sang de vieux réfugiés français (de Metz) et sa mère a deux parents issus de réfugiés français.
35. H. Reeser, *De jeugdjaren van Anna Louisa Geertruida Toussaint 1812-1851*, Haarlem : Tjeenk Willink & Zoon, 1962 : 12-14.
36. P. J. Baudet (1778-1858), pédagogue original, enseigne à la fois le français, les mathématiques, l'algèbre et l'astronomie, matières pour lesquelles il a rédigé de nombreux ouvrages pédagogiques. Voir D. Beckers & M.-C. Kok Escalle, *P. J. Baudet instituteur modèle de la première moitié du XIX^e siècle*. Nijmegen : University of Nijmegen, Department of Mathematics 1998 (Report n° 9816).
37. W. Frijhoff, art. cit., 1995 : 193.
38. Au XIX^e siècle, les manuels de français servent à l'enseignement de l'anglais et de l'allemand, même au néerlandais. On adapte « dans l'esprit » de l'ouvrage français, les *tournures françaises* pour l'anglais (prof. Bischoff, Zutphen, 1856). On propose d'apprendre les principes des trois langues à partir des exemples français (Bougier, *Recueil d'exemples et de phrases*, Maastricht, 1810, adapté pour le néerlandais, Dordrecht, 1815, pour l'anglais, Dordrecht, 1824). A. van der Hoeven, instituteur prolifique publiant de nombreux ouvrages pour l'enseignement du français de 1840 à 1880, est l'auteur d'une grammaire allemande en français destinée aux élèves néerlandais (Rotterdam 1841). G. Engelberts Gerrits publie de nombreux livres de lectures françaises et sur le même modèle, des recueils de textes pour l'apprentissage de l'anglais et de l'allemand, dès les années 20 et 30 du XIX^e siècle. D. Bomhoff fait de même en adaptant les textes français à l'apprentissage de l'anglais (4^e éd. 1856) et de l'allemand (1852).
39. Voir P. Pelckmans, *Isabelle de Charrière, une correspondance au seuil du monde moderne*, Amsterdam / Atlanta : Rodopi, 1995, « La cité des livres », 64-103.
40. Voir l'exemple de Willem Emmery de Perponcher Sednitzky, cité plus haut.
41. François de Fenne, *Entretiens familiers [...]*, Leyde : C. Boutesteyn, 1690, Entretien II, « Des Auteurs », 4-5 : « B. Monsieur, Ceux qui possèdent plusieurs langues, ont un Avantage, que, ceux, qui les ignorent, n'ont pas. C. Il est vray, Monsieur, & principalement ceux, qui entendent le Grec & le Latin. B. Pourquoi, je vous en prie, plutôt ces deux Langues, que l'Allemand ou l'Italien. C. parce qu'il se trouve plus d'excellens Auteurs qui ont écrit en ces deux Langues, que dans toutes les Autres. B. Ceux qui parlent François ont le même Avantage : car il ne se trouve point de bons livres Grecs ou Latins, qui ne soient très bien traduits en François ».
42. Voir A. Reboullet, « Les auteurs français et l'enseignement du F.L.E. Quatre questions pour Avila », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 24, Les auteurs classiques dans l'enseignement du F.L.E. (18^e et 19^e siècles), numéro dirigé par M. Boixareu et R. Desné, 1999 : 14.
43. « Élégie sur la France », c. 1789 (*Œuvres complètes, op. cit.*, X : 369-370).
44. Mauger, qui recommande la lecture de *Françion*, aime les livres à la mode, ce qui fut le cas de ce roman de Sorel qui ne connut pas moins de vingt éditions durant le seul XVII^e siècle, sans compter les traductions en allemand, anglais, néerlandais.

45. Voir M.-C. Kok Escalle & M. van Strien-Chardonneau, « Moyens linguistiques et construction identitaire sexuée dans l'enseignement de la langue française aux Pays-Bas XVII^e-XVIII^e siècle », *ICHOLS XI*, Potsdam, 2008, sous presse.
46. S. GroBe (*ICHOLS XI*, Potsdam, 2008).
47. Cité dans H. L. Brugmans, *Le séjour de Christian Huygens à Paris et ses relations avec les milieux scientifiques français. Suivi de son journal de voyage à Paris et à Londres*, Paris : Librairie E. Droz, 1935 : 30.
48. *Hedendaagsche en Hoogere Beoefening*, 1857 : 31.
49. Recension du Guide élémentaire ou sujets de lecture et de conversation pour Instituts et Usage Privé, arrangé pour la jeunesse hollandaise de G. Nuyten, Rotterdam : 1863, in *Nederlandsch tijdschrift voor de practische beoefening van de Fransche, de Engelsche en de Hoogduitsche taal*, Tiel : van Wermeskerken, 1864 : 7-8.
50. Voir histoire n° 113 : 175, « La vertu couronne l'œuvre » ; « Le vice est suivi du déplaisir, & la vertu d'une immortelle félicité ».
51. *L'Astrée* (1607-1627), le roman pastoral d'Honoré d'Urfé, considéré comme le premier roman fleuve de la littérature française, connut un succès considérable en Europe.
52. *Histoires facétieuses et morales*, 1663 : 132, n° 87. On retrouve cette anecdote dans deux ouvrages de P. Marin, *Nouvelle grammaire française [...]*, Leyden : by Sam. En Joh. Luchtman, 1795 : 392, et *Nouvelle methode pour apprendre les Principes & l'Usage des langues française et hollandaise [...]*, Amsterdam : Hendrik Botter, 1790 : 335, mais sans référence précise à *L'Astrée* ; à ces dates l'ouvrage est certainement tombé au rayon des vieilleries.
53. Isabelle de Charrière, *op. cit.*, V : 559.
54. Voir D. J. Beckers & M.-C. Kok Escalle, *Pierre-Joseph Baudet (1778-1858) instituteur modèle de la première moitié du XIX^e siècle, op.cit.* ; M.-C. Kok Escalle « La littérature mise au service de la langue : les Exercices français de P. J. Baudet destinés à la jeunesse néerlandaise (1834-1844) », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 24 : 161-174. Baudet publie 8 volumes progressifs d'exercices regroupant des extraits littéraires, en 2 séries (I-VI de 1834 à 1836, VII-VIII de 1842 à 1844).
55. Jean-Nicolas de Parival, né à Verdun en 1605, est arrivé en 1624 à Leyde et y est mort en 1669.
56. La figure de Pierre le Grand, venu en Hollande en 1697-1698 se former à la construction navale auprès des spécialistes de la marine dans les ports hollandais, a inspiré certains poètes du XVIII^e siècle ; elle est utilisée pour transmettre une image très élogieuse de la Hollande et inciter l'élève apprenant le français à un amour patriotique autant que filial. *La Pétréide* de Thomas, mort en 1785, est un poème épique publié *post mortem*.
57. G. Engelberts Gerrits (1795-1881) a fait une longue carrière d'enseignant de langues mais aussi d'histoire ; stimulé par le grand succès, en 1828, de son recueil de poèmes néerlandais *Schoonheden uit de Nederlandsche dischters der XVIIde, XVIIIde en XIXde eeuwen voor mijn jeugdige landgenooten*, il a publié un « recueil des poètes français les plus célèbres », *Fleurs de poésie française des 17^e, 18^e et 19^e siècles* (1830, rééd. 1860).
58. « Amsterdam » (extrait de *La Pétréide* de Thomas), cité au cœur du monde car on y trouve des produits du monde entier, caractérisée par la richesse due au commerce international, par la liberté d'une population très nombreuse et active, par son rôle de médiateur qui « rapproche les lieux, les peuples et les temps » (2).
59. Extrait du long poème d'Esménard sur la navigation (412 pages), qui rend hommage au « Batave [qui] enchaîna ce monstre menaçant » qu'est l'Océan, au « Batave [qui ...] ajoute à chaque ville une ville flottante » et dont « les monarques d'Asie ont adoré les lois » (2^e éd. 1802 : 249-252).
60. Texte du Chevalier de Mainvilliers, p. 71.
61. Poème de Delille, poète français du XVIII^e siècle, p. 74.

62. La *Robinsonnade* est un genre littéraire né au XVIII^e siècle, sur le modèle de Robinson Crusoë de Daniel Defoe (1719), traduit en français dès 1720. Les *Robinson suisse* se déclinent tout au long du XIX^e siècle, à partir du premier *Journal d'un prédicateur naufragé avec ses enfants* (J. R. Wyss, 1812), traduit de l'allemand dès 1814 par Isabelle de Montolieu avec pour titre *Histoire d'une famille suisse naufragée* (rééditions (1835, 1840, 1860, 1861, 1898).
63. ou *Journal d'un marin naufragé. Ouvrage amusant et moral, divisé en leçons, avec la version en hollandais des phrases et des mots. À l'usage des écoles.*
64. Une autre version de cette *Histoire abrégée de Robinson Crusoë*, « partagée en leçons et destinée à être traduite en hollandais », est éditée par Matthieu van Oort, maître d'école française et hollandaise à Spaarndam (3^e éd. corrigée et augmentée), Zutphen : Thieme, 1822. La patrie de ce Robinson est alors Hambourg ; c'est « un simple livre de traduction » (avis au lecteur 30 mars 1808), en 56 leçons, dans lesquelles l'amour de la patrie a une place de choix. Robinson parti de Hambourg pour l'Angleterre, reviendra, après avoir passé douze ans dans son île, avec Vendredi, et « découvrit bientôt sa patrie, à l'extrémité de l'horizon ; sa joie fut inexprimable à cet aspect, et le lendemain il arriva à Hambourg. Son cœur palpait de joie. » (p. 119, dernière leçon)
65. *Le Robinson Hollandais ou Journal d'un marin naufragé* : à l'usage de la jeunesse est publié chez Radink à Amsterdam sans doute en même temps que *Le Robinson Hollandais ou Journal d'un marin naufragé. Ouvrage amusant et moral, en prose et en vers, orné de gravures*, publié en 1824 chez Schmidts à Amsterdam.
66. C'est aussi ainsi que Robinson entend le récit de son histoire : « En écrivant cette histoire de ma vie, je n'ai d'autre motif que de me procurer un délassement agréable. » (p. 1, début du chapitre premier)
67. « Edam [est] renommée par ses fromages, connus sous le nom de *croutes rouges* » (p. 9), expression inconnue des Hollandais mais habituelle pour les Français encore au XX^e siècle.
68. Par exemple la pêche du hareng et l'art de saler, que Voltaire ne considère pas comme « un objet bien important dans l'histoire du monde », sont « le fondement de la grandeur d'Amsterdam [...], ce qui a fait d'un pays autrefois méprisé et stérile, une puissance riche et respectable. » (p. 12)
69. Ainsi on trouve des allusions aux Béatitudes (p. 21) et à l'histoire de Lazare (p. 17) ; en ce qui concerne l'Antiquité gréco-latine, on réfère à Cicéron (p. 9) ou à Sénèque (p. 21).
70. Préface du *Recueil poétique*, choix de morceaux, tirés des meilleurs poètes français du XIX^e, destiné à l'usage des écoles, classes moyennes et supérieures, Amsterdam : J. H. Gebhard, 1852.
71. Ces textes sont objet de lecture et d'élocution pour les élèves, mais ils permettent aussi un apport de connaissances grâce aux notices sur chaque auteur (sauf Émile Deschamps, dont un extrait est intitulé « Dieu vient en aide aux écoliers », p. 133-134, et Théophile Gautier) ; les « notes grammaticales, géographiques et historiques » introduisent aussi des indications sur la prononciation, conforme aux « règles de la conversation parisienne, non pas de celle qui s'entend dans les rues, mais de celle qui règne dans les sociétés d'élite, dans les cercles les plus choisis ». (Préface Maatjes, 1852 : iii)
72. « Jamais livre ne s'est tant vendu » affirme le libraire, dans le neuvième dialogue de la *Méthode familière* de Cazelles. (19^e édition 1854 : 133-134)

RÉSUMÉS

Dans les Pays-Bas septentrionaux, le français, largement pratiqué du XVI^e au XIX^e siècle, peut être langue de la distinction sociale pour les élites, langue de la distinction religieuse pour les réfugiés protestants francophones, langue de la distinction professionnelle pour les savants et les négociants, langue de la puissance étrangère. Nous présentons dans cet article les différents publics utilisant le français, les modes d'apprentissage et les divers usages du français. Au XVII^e siècle, le français véhicule le modèle de la civilité de l'honnête homme, au XVIII^e siècle, il offre une ouverture à la modernité en permettant d'accéder à des savoirs nouveaux. Au XIX^e siècle, on revalorise la langue maternelle, le néerlandais, et le statut du français se transforme de langue seconde en première langue étrangère. L'apprentissage du français et plus particulièrement l'initiation à la littérature française jouent un rôle essentiel dans la formation identitaire de l'apprenant. Dès le XVII^e siècle, on constate une prise de conscience des caractères nationaux divergents, français et hollandais. Au cours du XVIII^e siècle, on rejette progressivement le modèle social à la française, mais on utilise la langue française et les auteurs classiques français pour inculquer aux apprenants les valeurs nationales hollandaises et susciter et entretenir l'amour de la patrie.

In the Low Countries, French, as a widespread language between the 16th and the 19th centuries, could be a language of social distinction for the elite, a language of religious distinction for French-speaking protestant refugees, a language of professional distinction for scientists and merchants, the language of the foreign power for everyone. This paper reviews the various categories of French users, their learning paths, and how French was used. In the 17th century, French carries with it a model for civility, that of the *honnête homme*. In the 18th century, it offers an opening into modernity, allowing an access to new knowledge. In the 19th century, Netherlandish – the mother tongue – is promoted, making French the first foreign language rather than a second language. French language learning, and especially in initiation to French literature, play a major role in the construction of the learner's identity. Already in the 17th century, however, the difference between French and Dutch national features starts becoming clear. During the 18th century, the French social model is slowly rejected, yet, French language and French literature were used to teach Dutch national values and create and maintain patriotism.

INDEX

Mots-clés : formation identitaire, littérature française, Pays-Bas XVIe-XIXe siècles, usages du français

Keywords : 16th-19th centuries, French language uses, French literature, identity construction, low countries, Netherlands

AUTEURS

MADELEINE VAN STRIEN-CHARDONNEAU

Université de Leyde, Pays-Bas
madeleinevanstrien@yahoo.fr

MARIE-CHRISTINE KOK ESCALLE

Université d'Utrecht, Pays-Bas

M.C.J.Kok-Escalte@uu.nl